

Annexe 1

Le montant forfaitaire de la location de l'Espace Sportif est de 100 €. A ce montant s'ajoute :

Tarif horaire du Gymnase : 25 € / heure

Tarif horaire du Gymnase prestataires du CREPS : 15 € / heure

Tarif horaire de la Salle semi-spécialisée : 15 € / heure

Gratuité pour les associations locales et CREPS

Le montant de la caution de l'Espace Sportif est de 1000 €

Annexe 2

Le nombre de personnes autorisées dans l'Espace Sportif est : **320 personnes**

Annexe 3

Demande de matériel			
DESIGNATION	Stock sur place	Nombre total demandé	Nombre mis à disposition
Tables pliantes	5		
Bancs pliables gymnase	3		
Table pliante « arbitres » gymnase	1		
Chaises grises	20		
Chaises confort rouges	5		
Frigo (petit volume)	1		
Panneaux d'affichage « 1 A4 »	2		
Tableau blanc sur roulettes	2		
Tapis de gym 4 cm	18		
Chariots roulants pour tapis de gym	2		
Buts de handball repliables	2		
Buts de handball démontables	4		
Paniers de basket repliables	6		
Portaux de volley	5		
Poteaux de badminton	14		

Console pour tableau d'affichage	1		
Râtelier sur roulettes poteaux volley	1		
Sono portative	1		
Tapis dojo 12 m X 12 m	1		

Remarque : Les containers poubelles supplémentaires sont à demander à la communauté de communes des gorges de l'Ardèche (04/75/37/61/13).

Annexe 4 Conditions particulières souhaitées

Le mobilier « festif » supplémentaire (tables, chaises) est à renseigner via la « fiche matériel » au secrétariat.

Le matériel autre que celui cité dans le tableau, n'appartient pas à la commune. Pour son utilisation, il est demandé de s'adresser directement avec le propriétaire et en référer au responsable de l'établissement.

Annexe 5

Plan de l'Espace Sportif :

